

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>25.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Sprachenunterricht</b>
Akteure	<b>Robbiani, Meinrado (cvp/pdc, TI) NR/CN, Hodgers, Antonio (gp/verts, GE) NR/CN</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2022</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Sprachenunterricht, 2012*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 25.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Bildung, Kultur und Medien</b>	1
Bildung und Forschung	1
Grundschulen	1

# Abkürzungsverzeichnis

**WBK-NR** Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Nationalrats

---

**CSEC-CN** Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national

# Allgemeine Chronik

## Bildung, Kultur und Medien

### Bildung und Forschung

#### Grundschulen

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 27.02.2012  
GUILLAUME ZUMOFEN

Sur la question de l'apprentissage des langues nationales, le canton de Zurich a voulu dispenser de cours de français les élèves rencontrant des difficultés. Cette proposition a rallumé le débat sur la question des langues nationales. En effet, des cantons alémaniques ont récemment donné la priorité à l'enseignement de la langue anglaise dans le cursus scolaire, discréditant ainsi la langue française. Ces décisions ont provoqué de vigoureuses réactions du côté du Léman. Hodgers (verts, GE) a déposé une initiative parlementaire qui vise **une priorité aux langues nationales dans l'enseignement des langues à l'école**. Pour Hodgers, il ne s'agissait plus seulement d'une question de pédagogie, mais d'un véritable enjeu de cohésion nationale. Par conséquent, il propose que la Confédération et les cantons assurent en priorité les compétences dans une deuxième langue nationale au moins, ainsi que dans une autre langue étrangère d'ici la fin de la scolarité obligatoire. Pour les partisans du texte, il est non seulement nécessaire d'apprendre une langue nationale, mais surtout d'attiser, à travers cet apprentissage, la curiosité et l'intérêt culturel pour les différentes régions d'une Suisse éclectique. Malgré ces arguments, la CSEC-CN a proposé de refuser cette initiative. L'autonomie des cantons devrait, selon elle, dominer les débats sur les questions d'instruction publique. En conclusion, la chambre du peuple a refusé de donner suite à cette initiative parlementaire par 99 voix contre 66.<sup>1</sup>

---

1) BO CN, 2012 p. 61.; LT, 16.04 et 04.08.12.